# Enseignements de théâtre

Option facultative en Seconde, Première et Terminale : 3h/semaine

Spécialité en Première : 4h /semaine
Spécialité en Terminale : 6h /semaine

## Organisation des enseignements de théâtre au lycée Vincent d'Indy

- Cours pratiques comme théoriques en salle de théâtre
- Enseignements assurés par des enseignants titulaires d'une certification en théâtre, en collaboration avec des intervenants artistiques issus des structures culturelles partenaires (le théâtre de Privas pour l'option facultative, la Comédie de Valence, la Cascade [cirque] à Bourg-Saint-Andéol, le théâtre de Privas, Quelques p'Arts [arts de la rue] à Boulieu-lès-Annonay)
- Stages avec différents artistes et compagnies artistiques, rencontres, échanges, voyages

## Les grandes lignes des programmes des enseignements de théâtre au lycée

- La pratique théâtrale : se mettre en jeu en explorant par l'imaginaire la relation à son corps, à l'espace, aux partenaires de jeu, aux publics, au langage ; mobiliser ses possibilités physiques (voix, regards, postures, démarches…) pour proposer une situation, un état, pour figurer un personnage.

- Le parcours de spectateur : approfondir sa connaissance sensible du spectacle théâtral et du spectacle vivant en général, mieux en comprendre les signes, verbaliser et réfléchir aux émotions éprouvées, prendre conscience des critères d'un jugement sur ce qu'on a vu, l'exprimer avec précision.

- La culture théâtrale : approfondir sa connaissance des textes théâtraux, de l'histoire théâtrale, de la dramaturgie, de la mise en scène, découvrir des textes théoriques

Ces trois repères se nourrissent les uns les autres, en complémentarité dans la formation proposée aux élèves dans tous les enseignements de théâtre au lycée

## Quelle différence entre les deux enseignements de théâtre ?

L'option facultative se déroule sur trois heures hebdomadaires. Elle fait l'objet d'une évaluation pour le baccalauréat mais n'est pas aussi coefficientée. La spécialité, elle, l'est davantage par la place que l'élève lui accorde dans son projet d'orientation. Elle permet d'aller plus loin dans l'enseignement de théâtre afin de contribuer plus spécifiquement à la poursuite d'études supérieures de l'élève.

## Pourquoi choisir la spécialité théâtre ?

Parce que vous aimez cet enseignement et ce domaine artistique !
Mais aussi parce que vous voulez acquérir les connaissances pratiques et théoriques, vivre des expériences artistiques et humaines – c'est important ici – en vue d'une poursuite d'études menant à plusieurs domaines professionnels :

- Domaine artistique : comédien, metteur en scène, chorégraphe, chanteur, musicien, danseur…
- Domaine technique : régisseur général, ingénieur du son, régisseur de spectacle, chargé de production, scénographe…
- Domaine de l'enseignement : Professeurs des écoles, Professeur de lettres Collège/Lycée, Enseignant-chercheur à l'université…
- Domaine des lettres, langues : traducteur, journaliste…
- Domaine de la communication : attaché de presse, chargé de projet événementiel, métiers de la communication dans l'entreprise…